



Sommaire

SPECIAL CESER

Séance plénière du 28 janvier 2019

Comment rendre un budget socialement responsable ?

Edito
S. Creachp.1

Séance plénière du 28
janvier 2019

S. Creachp.2/3

Le budget primitif 2019

O. Capy.....p.3/4

Brexit : plan d'intervention du
Conseil Régional



EDITO de
Stéphane CREACH
Responsable du
Groupe C.G.T.
du CESER

C'est en substance ce qui pourrait résumer les 2 interventions de la CGT à la première session plénière du CESER pour cette nouvelle année 2019.

Dans ce parti pris « socialement responsable », il n'y a pas une opposition avec la question environ-

mentale puisque pour qu'un développement humain soit durable, son environnement doit l'être aussi.

C'est cette même logique qui est au cœur de la démarche de la CGT de revaloriser le travail, son contenu et sa finalité.

C'est la même ambition qui est au cœur de sa démarche pour une autre répartition des richesses pour les actifs comme pour les retraités.

Cette session a bien sûr également été une caisse de résonance sur la situation sociale du pays dans le cadre du grand débat voulu par le Président de la République et des quatre questions soumises au débat.

Pour la CGT, il semble évident que les choix économiques et leurs forts impacts sociaux ne sont pas sans répercussions sur la perception des institutions qui apparaissent en décalage par rapport à ce que nos concitoyens considèrent comme prioritaire.

Institutions qui sont parfois dans l'ignorance, voire la négation de ces urgences.

Ce n'est certainement pas un hasard si la justice sociale et fiscale s'invitent dans l'ordre des priorités dans le débat actuel.

Or les institutions, la Présidence de la République en tête, n'en prennent absolument pas l'exacte dimension pour au moins une simple raison : celle de ne pas s'attaquer au

coût du capital.

Si le pouvoir politique ne peut pas tout, il peut néanmoins faire le choix d'un Etat social ou libéral.

La direction prise par le Pouvoir va dans le sens de la rupture du compromis français puisque c'est bien le libéralisme du grand patronat qui impose ses choix.

Cette remarque vaut aussi d'une certaine manière pour le Conseil Régional qui a des responsabilités comme collectivité territoriale, notamment dans le domaine économique. C'est pour cela que la CGT a exigé à la Conférence Sociale, co-préidée par l'Etat et le Conseil Régional, deux mesures d'urgence : des négociations salariales dans les entreprises et le versement d'une prime transport.

Comme la CGT l'a cependant fait remarquer lors de cette session budgétaire, si les six grandes missions et les multiples programmes sont relativement fléchés vers des actions « *Breizh Cop compatibles* », c'est-à-dire répondant à l'urgence climatique, écologique, énergétique et donc, de fait, à l'urgence sociale pour accompagner les transitions, les actuelles réponses patronales ne peuvent alors pas servir de logiciels de pensée pour la représentation politique.

La contradiction n'est pas dans le camp de la CGT !

Il faut donc définir un autre modèle reposant prioritairement sur une autre répartition des richesses et de ce fait, pour notre syndicalisme, ancrer davantage les actions revendicatives à l'entreprise puisque c'est là que se créent les richesses par le travail humain qui a un prix à revaloriser.

Rennes, le 06/02/2019

Site Internet :
www.cgt-bretagne.fr
mail :
cgt.bretagne@wanadoo.fr
Tél. 02 99 65 45 90
Fax : 02 99 65 24 98
Directeur de la
publication :
Thierry GOURLAY
I.S.S.N. : 1258-7745
C.P.P.A.P. : 0723 S 07992
Bimensuel - 0,15€

Budget primitif 2019

Intervention de Stéphane CREACH



Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'à ce moment de l'hiver 2019 l'instant est à la participation mais, pour ce faire, il faut être capable d'accepter le débat contradictoire.

Ce début d'année 2019 peut être un cadre de mobilisation collective qui ne doit pas rester dans un cadre préétabli d'un grand débat national alors que le monde du travail serait une nouvelle fois mis à contribution pour payer l'addition des plus aisés dans ce pays.

La chute spectaculaire des moyens de vivre pour les plus modestes est en corrélation avec la démesure des profits et des sommes d'argent pour une minorité de nos concitoyens.

La seule honte de ce pays est là, avec celle du « vent mauvais » qui accompagne ce mouvement, celui du rejet de l'étranger.

La Bretagne s'est lancée dans une démarche totalement unique d'une Cop régionale que son Président de Région avait, semble-t-il, oublié avant le rappel nécessaire effectué par la CGT lors de la Conférence Sociale bretonne de jeudi dernier.

Conférence sociale régionale, objet également unique dans le paysage français, qui ne doit devenir une simple chambre d'enregistrement des renoncements patronaux.

C'est d'autant plus curieux que ce budget primitif 2019 est relativement fléché « Breizh Cop », puisque c'était les engagements pris lors des orientations budgétaires présentées fin 2018.

Alors que le Conseil Régional

s'orientait vers une louable logique de conditionnement des aides publiques, il semble que le sujet « flotte » aujourd'hui dans la transcription écrite de ce budget primitif.

La CGT est sans appel sur le sujet : l'argent public doit servir le bien public !

Oui mais, voilà que dans cette période d'un basculement d'année tous les regards sont attirés vers le mouvement des gilets jaunes puisque les caméras n'ont que ce seul objectif.

La CGT rappelle que dans ce même temps elle a mobilisé les actifs comme les retraités, qu'elle va poursuivre sa démarche mais il est impossible de dire si ses actions auront un traitement approprié de la part des commentateurs considérés comme officiels.

Mais revenons au fond de cette situation.

La crise actuelle révèle les failles d'un modèle injuste du point de vue social, inefficace du point de vue économique et insoutenable du point de vue environnemental.

En octobre 2017, le CESER prenait comme résolution, dans son rapport sur le développement durable, de mettre au centre des préoccupations la qualité de vie et la réponse aux besoins sociaux des individus dans leur environnement.

Un an avant ce mouvement qui est présenté comme inédit, puisque mettant en avant « les relégués » de la société, le CESER éclairait pourtant ce qui pouvait faire sens, pour peu que l'on y soit attentif.

La CGT est très lucide sur ce qui se passe dans la période. C'est ainsi, et il serait utile de vérifier ses propos, ses propositions et engagements puisqu'effectivement elle a proposé de mettre en place une stratégie liant les enjeux environnementaux et sociaux pour parvenir au bien-être social et environnemental.

Cette démarche implique d'avancer vers plus d'égalité, plus de solidarité, plus de démocratie et une autre répartition des richesses, dans le respect des équilibres climatiques et environnementaux.

Mais pour y arriver, il faut effectivement arrêter d'opposer ces deux enjeux puisqu'ils ne font qu'un, dans un élan de transformation des modèles économiques.

Le Conseil Régional veut faire preuve de volontarisme qu'il mentionne dans son introduction générale comme l'expression « *du contraire d'une justification au retrait des services publics ou de l'action publique en général* ».

Alors chiche.

Arrêtons le massacre des services publics dans les bassins de vie et commençons par un recensement de services publics indispensables en territoire.

Le « marché » ne répondra jamais à la solidarité des femmes et des hommes, cette escroquerie trouve sa limite dans l'incroyable imbécillité des prétendues élites dont le raisonnement se cache dans un portefeuille.

Le CESER porte un avis contrasté sur le contenu du document bud-

gétaire qui lui est soumis pour au moins la raison évidente que son resserrement dans la pagination évacue, dans sa rédaction, les indicateurs cibles, ce qui peut être contradictoire avec la volonté de définir une politique publique digne de ce nom.

La CGT redit de façon encore plus importante que l'évaluation d'une politique publique se définit dès sa conception.

L'urgence de la conjugaison d'une crise sociale et environnementale suppose de fixer des objectifs et de s'y tenir. Alors qu'une telle ambition ne se réalise pas « d'en haut », elle nécessite de se reposer sur l'intelligence humaine non sans la nécessaire précaution de l'écartement des idées obscures du rejet et du racisme.

La CGT le réaffirme à nouveau, puisque ses interventions sont multiples dans cette assemblée sur ce domaine, la place du travail dans notre modèle de développe-

ment est d'une acuité aveuglante.

L'ordre du jour du début de cette année 2019 peut être celui d'une révolution des pratiques et des objectifs de l'activité économique, d'adopter des nouveaux indicateurs en faveur de la mesure du bien-être, de développer l'économie sociale et solidaire, d'élargir les droits des salariés et des populations, de reconnaître la responsabilité des pays industrialisés dans le saccage du monde.

La CGT est sans états d'âme pour considérer comme légitime le fait d'aider l'humanité à mieux lutter contre l'extension toujours plus grande des logiques de marchandisation.

Education, fonctions régaliennes, biens collectifs et biens publics, vivants et culturels, il grand temps de se soustraire aux appétits « du marché ».

Or le risque actuel est réel d'un enlèvement ou, pire, d'une fuite en

avant.

Il y a une option, celle de la reconnaissance humaine et du travail plus particulièrement.

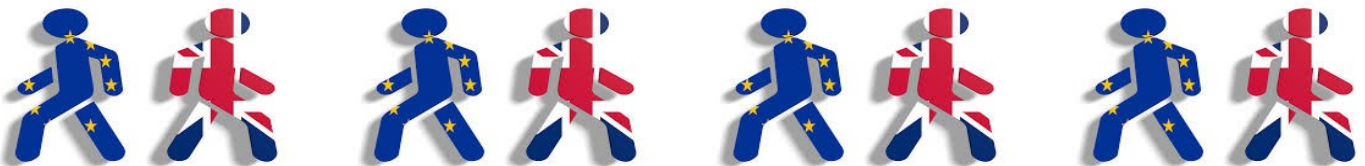
C'est le seul moyen pour que cesse la mise en concurrence permanente.

Malheureusement, non seulement cette idée simple est aujourd'hui loin d'être partagée, mais c'est même le chemin inverse qui est emprunté.

C'est dire si ce défi est grand alors que les politiques de rigueur humaine nourrissent ce désarroi social.

C'est aussi pour toutes ces raisons que la CGT sera de nouveau en action le 5 février pour mettre en évidence que le progrès social ne s'harmonise pas vers « le milieu au ventre mou » mais qu'il a comme légitime route celle de la transformation sociale.

Brexit : plan d'intervention du Conseil Régional Intervention d'Olivier CAPY



La CGT partage l'avis du CESER et rappelle que les nombreuses interrogations sur les conséquences sociales et notamment les questions qui touchent au travail et aux travailleurs doivent être posées par les pouvoirs publics, et ce des deux côtés de la Manche.

Or, seule une coopération étroite de tous les acteurs peut permettre le développement d'une économie durable.

L'objectif partagé doit être l'évitement d'une mise en concurrence

agressive et d'un dumping sous toutes ses formes.

L'absence d'accord ne doit pas servir de prétexte pour de nouvelles régressions sociales et environnementales ou d'atteintes au droit des consommateurs.

Dans le champ de ses compétences, la Région Bretagne peut prendre toutes les mesures nécessaires mais également faire pression pour que sa politique de développement durable ne soit pas compromise.

Un Brexit « dur » aurait des effets

néfastes sur les conditions de vie, de travail, de santé et de bien-être de nombre de citoyens installés en Bretagne.

De même, la Région ne doit pas seulement rester vigilante quant aux moyens douaniers que l'Etat envisage de mobiliser : nous savons que dans un contexte d'austérité budgétaire et de saignée de la fonction publique depuis de nombreuses années, les recrutements en catastrophe pour combler les vides ne suffiront pas à absorber la charge de travail supplémentaire.

Le Brexit devrait nous aider à prendre conscience d'une évidence : une autre logique économique et politique est indispensable. Nous avons besoin de coopération, de solidarité, de démocratie.

La réflexion doit dépasser le court terme, c'est à dire l'actualité de

cette gestion du Brexit qui nous paraît chaotique.

La Conseil Régional peut assumer pour l'après-Brexit une ambition politique, sociale, scientifique, culturelle, sportive, dans le cadre de projets communs avec ses homologues du Royaume-Uni.

A l'heure du repli sur soi, l'établissement de partenariats semble impérieux.

Un Brexit non maîtrisé risque d'accroître la pauvreté. Entendons les voix de part et d'autre qui craignent pour leurs emplois et leur qualité de vie.



Vous pouvez accéder :

- aux avis et vœux du CESER,
- aux interventions des membres CGT du CESER
- aux interventions de tous les autres membres du CESER
-

À partir du site du Conseil Régional : www.bretagne.fr puis **La Région** puis **Le CESER** puis **Avis**

À partir du site du Comité Régional CGT. : www.cgt-bretagne.fr puis **CESER** puis **Les avis du CESER**